

Re: Courrier Forfait mobilités durables

mar. 02/11/2021 11:14

À : Matthieu Orphelin <Matthieu.Orphelin@assemblee-nationale.fr>

Monsieur le Député,

Nous accusons réception de votre courrier du 20 octobre dernier par lequel vous attirez notre attention sur le forfait mobilités durables et sa contribution à la politique de responsabilité sociale et environnementale .

Nous avons engagé des concertations avec nos partenaires sociaux sur la loi LOM et le forfait mobilités durables. Pour autant, le forfait n'est pas encore mis en place au sein de notre groupe en France. En effet, nous avons initié un projet d'harmonisation de nos accords sociaux. Ce sujet sera donc traité lors des négociations avec nos partenaires sociaux au 4ème trimestre 2022 et au 1er trimestre 2023.

Néanmoins, Airbus a mis en place une politique volontariste recouvrant toutes les facettes de la RSE: dimensions sociales, humaines, économiques, industrielles et environnementales.

Ainsi, nous avons lancé des actions visant à réduire l'empreinte carbone de nos sites de production en France et plus largement aussi sur l'ensemble de nos sites.

Nous avons également engagé une politique responsable et volontariste de décarbonation de nos produits existants via des bio carburants et plus récemment (Mars 2021) en lançant une campagne de tests avec des carburants durables réduisant également les émissions de CO2. Nous avons aussi accompagné ou lancé des initiatives autour des mobilités douces et des mobilités alternatives (campagne auprès de nos salariés pour favoriser les déplacements à vélo, co-voiturage ...)

Cette ambition est également traduite dans les objectifs de la société et partagée avec l'ensemble de nos collaborateurs. Notre engagement en matière de RSE est constant. Il mobilise les équipes d'Airbus à la fois sur l'adaptation de notre famille d'avions actuels mais aussi sur le développement de l'avion de demain via l'initiation d'une politique de recherche et

développement volontariste visant à répondre aux attentes environnementales des clients de demain.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de notre considération.

[REDACTED]

[REDACTED]

